

BULLETIN DE SOUTIEN

A renvoyer par voie postale ou par email :

LES ENFANTS SOURDS DU CAMBODGE
Madame BERAHA Geneviève
223 CHEMIN DE ROQUE COMBE – 84660 MAUBEC

escambodge@gmail.com

Je soutiens l'action d'Enfants Sourds du Cambodge en faisant un don libre de _____

Je renouvelle mon adhésion ou adhère à l'association

- Membre bienfaiteur avec une cotisation annuelle de 130 Euros.
- Membre actif avec une cotisation annuelle de 30 Euros.

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

COURRIEL _____

Votre don peut être effectué par chèque, par virement ou sur le site HELLO ASSO

www.helloasso.com/associations/les-enfants-sourds-du-cambodge

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB)

LES ENFANTS SOURDS DU CAMBODGE

DOMICILIATION : BNPPARB L'ISLE SUR LA SORGUE

RIB : 30004 00606 00010109530 94 -IBAN : FR76 3000 4006 0600 0101 0953 094 - BIC : BNPAFRPPXXX

Merci !



Déduction fiscale : L'association Les Enfants Sourds du Cambodge est un organisme d'intérêt général à caractère humanitaire : votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans les limites fixées par la loi. Ainsi votre geste de générosité envers les Enfants Sourds du Cambodge vous permet de déduire 66% de votre don du montant de vos impôts, dans la limite de 20% de vos revenus imposables (loi de finances pour 2013). Une attestation fiscale vous sera adressée avant le 31 mars de l'année qui suit votre règlement